

CR de Sud éducation Créteil de la CAPD du 14 janvier 2013

- Première CAPD de l'année scolaire, la dernière datant de mai 2012.
- Les déclarations des OS...essentiellement centrées sur les rythmes et la loi d'orientation et de programmation. Pour lire celle de Sud : <http://www.sudeduccreteil.org/spip.php?article1597>

1- promotions....

- PE ...2149 promus
- Instituteurs...17 promus
- Hors classe 66 promus

Les promotions seront effectives sur les paies de février, mars

2. liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école :

- la demande de report de ce point (pour cause de délai trop court pour consulter les dossiers) par le SNUipp, FO et SUD n'est pas prise en compte par le DASEN, car les formations commencent la semaine prochaine
- 91 candidats...73 inscrits (soit 80,22% de réussite taux le plus élevé depuis 3 ans !!!! le formatage serait-il meilleur d'années en années... ?)
- Mme Rohée nous donne les critères du jury
- UNSA demande si les personnes non inscrites sur la liste pourront postuler à des intérim de direction...au cas pas cas répond le DASEN

3. baisse de note

Le DASEN informe la CAPD d'une baisse de note suite à une inspection. Le rapport d'inspection est assez accablant pour le collègue en question et difficilement défendable....

4. questions diverses

- Bilan du mouvement 2012 :
- ❖ 2065 candidats (dont 1097 non titulaires de leur poste)
- ❖ 1261 postes à pourvoir (dont 241 réservés aux stagiaires et 94 mesures de cartes scolaires)
- ❖ 1789 mutés (dont 381 sur le vœu numéro 1 et 848 à titre définitif)

- Versement de la prime « évaluation », il faut signaler les collègues qui ne l'auraient pas encore touchée, attention c'est 400€ brut, en net ça fait moins...
- La prime éclair comporte une part fixe qui est versée à tous et une part variable, celle-ci sera répartie à part égale à tous ; c'est en cours de régularisation
- l'ISSR sera versée à tous les PES occupant des postes de BD, en 2011/2012 ils ne la touchaient pas... cette année ils la toucheront
- Réponse à notre courrier du 5/12/2012 : journées de grève de 2009, comptabilisées en « service non fait » **EN COURS DE REGULARISATION**
- Contrat « emploi avenir professeur » : 700 élèves boursiers seront recrutés sur l'académie, ils seront recrutés au niveau L2, L3 et M1, ils toucheront 900€ par mois...et effectueront un service de 12h dans les écoles sans responsabilité de classe, les écoles seront choisies selon les besoins, la proximité du lieu de résidence de l'étudiant ou de son lieu de formation....jl faudra demander s'ils percevront quand même leurs bourses
- Master en alternance : 38
- Notre département compte actuellement 45 vacataires, sur des contrats de vacances à vacances ou plus longs, ils bénéficient d'un suivi pédagogique, ils font 26h (24h classe + 2h AP) ; donc les concertations ne sont pas comprises, aux écoles de « jongler » pour qu'ils puissent participer à certaines concertations

- AVS : tous les postes sont pourvus

ASSED-AVSi194

AVS-M..... 19 (+64 à recruter)

CUI-AVSi407

AVSco 93

- Stages

« se former avec le British Council » 75 candidats ... 50 retenus

conversation anglaise 26 candidats18 retenus
handicap et sport annulé que 5 candidats
analyse des pratiques option G 13 candidats 13 retenus
analyse des pratiques psy 19 candidats ...19 retenus
ulis 8 candidats... 8 retenus
enseignants référents 7 candidats ...7 retenus
« traumatique » 33 candidats ...32 retenus
obtenir le diplôme PSC1 17 candidats... 17 retenus
préparer la certification FLS 33 candidats ...30 retenus
préparer l'entretien de directeur 73 candidats...73 retenus
« mobilité » 61 candidats ...20 retenus

➤ CLIN...UPE2A

« Nous allons nous mettre en conformité avec la circulaire en tenant compte des spécificités du département. » Seraient maintenues des structures à proximité des lieux d'accueil (hôtels sociaux...). Il devrait y avoir une réunion avec les personnels concernés, **postes à suivre au niveau de la carte scolaire**

DATES A VENIR

- GT carte scolaire **25 janvier**
- GT 800 points permutation **29 janvier**
- CTSD 94 **8 février, matin**
- CDEN **avant les vacances de mars**

VŒU COMMUN : il avait été décidé de déposer un vœu commun (sur le décret rythmes) mais FO ne souhaitant pas aller sur la plateforme du SNUipp à laquelle nous adhérions, nous n'avons finalement pas présenté de vœu